

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 FEVRIER 2022

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité :

- Adoption du Compte de Gestion 2021 / Commune
- Adoption du Compte Administratif 2021 / Commune
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 - Budget « Commune »
- Adoption du Compte de Gestion 2021 / Eau
- Adoption du Compte Administratif 2021 / Service des Eaux
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021- Budget « Service des eaux »
- Adoption du Compte de Gestion 2021 / Lotissement
- Adoption du Compte Administratif 2021 / Lotissement
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021- Budget « Lotissement »
- Convention d'occupation du domaine public communal M. MEISSONNIER
- Attribution subventions à l'Association du Sou de l'école de Rocles
- Adhésion à la fondation du patrimoine pour 2022
- Adhésion convention d'Assistance technique du Département de la Lozère dans le domaine de l'eau (SATEP)
- Subvention du Leader pour le camping de la Gravière
- Vente du Camion Communal MAN immatriculé BW-853-LN
- Modification du jour des prochains Conseils Municipaux